

LA PROSPERITE AGRICOLE ET RURALE, UNE PREOCCUPATION PERMANENTE DE LA RECHERCHE ACADEMIQUE

Abdel-Madjid **DJENANE** *

Les temps où les analystes ne voyaient dans l'agriculture algérienne qu'une succession de dysfonctionnements et d'insuffisances, voire même de crises⁴, apparentes ou dissimulées, semblent être bien révolus. A l'observation, certes critique mais globale, car circonscrite aux aspects bien souvent organisationnels, s'est graduellement substituée une analyse fine, une analyse qui s'est située sur le champ des contradictions internes de ce secteur.

Cette rupture épistémique ne relève pas cependant de la seule volonté des scientifiques mais a été historiquement générée par le secteur agricole lui-même. Que l'on se souvienne en effet des innombrables épreuves qui lui ont été imposées durant les cinquante dernières années, et de sa capacité à les juguler, voire à les écarter pour que l'on se rende compte que le secteur agricole algérien n'est pas des plus amorphes de l'économie nationale. Bien au contraire, c'est au moment même où plusieurs secteurs de l'économie fléchissaient et se déconstruisaient alors qu'ils avaient bénéficié, avant et pendant leur convalescence, de moyens drastiques, car considérés comme des secteurs de pointe pour l'accumulation du capital et ceci au détriment, il faut rafraîchir les mémoires, du secteur agricole et rural, que ce dernier révélait ses bonnes performances à la nation toute entière.

* Professeur, Enseignant - Chercheur, Université Sétif 1- Président du Conseil Scientifique de la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et Sciences de Gestion.

⁴ «Les chercheurs et les universitaires, relevait au début des années 80, Bourenane (1982), n'ont pas échappé à cette problématique. Que l'on prenne les écrits se réclamant de la pensée libérale ou ceux s'inspirant du marxisme, le point de départ et d'aboutissement à la réflexion demeure le même : la crise de l'agriculture»

Le secteur de l'agriculture n'avait pas, de l'avis de nombreux analystes, bénéficié dans le modèle de développement mis en place dans les années soixante et soixante-dix de l'intérêt voulu et c'est ce même secteur qui avait été mis, à la fin de des années quatre-vingt, au moment où l'Algérie commençait à manifester son recul et sa faible capacité à mobiliser les moyens de paiement extérieur, à l'épreuve du désengagement de l'Etat. La première loi d'inspiration libérale venue confirmer l'échec du modèle de développement reposant sur la forte intervention de l'Etat dans la sphère économique, modèle qui a pourtant marqué de ses empreintes le pays depuis son accès à l'indépendance nationale, a été en effet bel et bien appliquée au secteur agricole duquel l'Etat s'était désengagé subitement le laissant ainsi se débattre dans moult problèmes financiers, matériels, humains et même politiques.

C'est aussi ce secteur agricole qui fût soumis, avant son lancement même, aux contraignantes épreuves du non moins rigoureux programme d'ajustement structurel. Mais malgré toutes ces restrictions et contraintes, on pouvait remarquer à la fin des années quatre-vingt-dix, quoique dans un état de santé fébrile, ses bonnes performances, du moins des performances que lui enviaient plusieurs secteurs économiques nationaux. Cela signifiait que le secteur agricole cachait des gaps de productivité non révélés et c'est ce qui le propulsera dès le début des années 2000 au devant des décisions et orientations stratégiques de développement qui dessinent à ce jour l'avenir du pays.

D'essence néo-libéralo-keynésienne, en ce sens qu'elle poursuit la philosophie du programme d'ajustement structurel qui privatise sans état d'âme les outils de production étatiques et même publics mais qui autorise quand même l'Etat à réunir les meilleures conditions possibles de production pour les entreprises privées et privatisées, la nouvelle stratégie de développement agricole, partiellement révélée dans le «programme de la relance économique», introduit une distinction nette entre le développement des filières de production agricole proprement dites et le développement rural.

Le premier volet ou Programme National de Développement Agricole intègre les exploitations et les filières agricoles les plus performantes qui se voient attribuer la vocation d'approvisionner le marché national en produits agricoles et alimentaires, et

secondairement le marché extérieur, car faut-il le rappeler là aussi, l'idée de remplacer les «pétrodollars» par les «agro-dollars» est une idée déjà vieille de plus d'une trentaine d'années dans le discours des décideurs. Dans ce contexte, 120 à 150 000 exploitations agricoles, les plus performantes, bénéficient, en plus des avantages fiscaux et du crédit bancaire, de subventions publiques qui leurs sont le plus souvent octroyées à la ferme et ont pour dessein de moderniser leurs équipements donc d'accroître la productivité des facteurs.

Dans le même sens d'accroissement de la production agricole du pays, un pays dont la facture alimentaire est toujours croissante, d'importants investissements publics ont été réalisés durant les dix à quinze dernières années dans le domaine des infrastructures agricoles. Ceci n'a pas manqué de se manifester ces dernières années par l'émergence de «pôles agricoles dynamiques», même dans des zones agricoles pourtant considérées jusque là comme marginales, voire sans vocation agricole spécifique. L'«innovation technique» mais aussi l'«innovation sociale» semblent ne plus être étrangères au secteur agricole⁵ et s'opposent à l'idée d'un secteur agricole statique et imperméable à la modernisation.

Le second volet est le développement rural qui se décline depuis 2004 dans la Stratégie Nationale de Développement Rural Durable, stratégie affinée et prenant en 2008 le nom de Politique du Renouveau Rural. Les défis qu'elle souhaite relever sont nombreux. Il en est ainsi de la régulation de l'exode rural et donc de la fixation de la population rurale, du passage graduel de la répulsion à l'attractivité des territoires ruraux, de la diversification des activités économiques dans les campagnes, particulièrement dans les zones marginales qui se sont distinguées au mieux par des systèmes de monoculture, etc. En fait, il s'agit de transformer, selon la terminologie officielle consacrée, la hiérarchie verticale qui s'établit habituellement entre le monde urbain et le monde rural en une hiérarchie horizontale qui ne reconnaît de différence entre les deux espaces que par leur nature, car contrairement à ce qui fût jusque là, le monde rural bénéficie d'un

⁵ C'est ce qui ressort en effet des réflexions formulées par A. Benachenhou : «Algérie 2000-2008: la modernisation maîtrisée», 151 pages, impression autographe, Paris, et par A. Daoudi : «Les mécanismes de gestion des risques de défaillance dans les transactions de financement informel dans le secteur agricole en Algérie : entre contrat et convention», thèse de doctorat, ENSA, El-Harrach, 2010.

important programme de renforcement de ses capacités humaines et d'un appui technique à ses producteurs, ce qui devrait se traduire par la possibilité pour le milieu rural de récupérer ses compétences et de s'insérer positivement dans l'économie nationale.

Les transformations structurelles du secteur agricole et rural algérien n'épargnent plus depuis les quatre à cinq dernières années la profession agricole. Tenant compte des expériences accumulées dans ce domaine au plan international et particulièrement chez les principaux partenaires agricoles et alimentaires de l'Algérie, les décideurs lancent deux actions d'envergure concernant tant l'organisation des principaux acteurs des filières agricoles que l'intégration et la cohérence globale de ces mêmes filières agricoles et alimentaires. Ainsi, si on assiste depuis quelques années déjà à la dynamisation et à la plus grande coordination des associations professionnelles des producteurs spécifiques à chaque filière, on assiste d'un autre côté à l'émergence certes lente mais certaine d'un Observatoire de l'Agro-alimentaire qui oriente ses intérêts durant cette étape de sa mise en œuvre vers au moins quatre filières, à savoir le lait, les céréales, l'oléiculture et la pomme de terre. La coordination et l'intégration des filières agro - alimentaires ne sont pas seulement hiérarchiques mais aussi spatiales et se traduisent par la volonté de création dans les zones à fort potentiel agricole de «Pôles Agricoles Intégrés» dans lesquels les segments de filières seront désormais fortement articulés les uns aux autres.

Ainsi, comme on le constate donc le secteur agricole et rural algérien, longtemps rongé par une crise structurelle profonde et également longtemps et anormalement maintenu dans une «situation de perfusion», bénéficie d'un traitement adéquat. Le traitement de choc qui lui est appliqué aujourd'hui semble enfin l'arracher à sa somnolence et le lancer sur la voie de la compétitivité, de la diversité et de l'attractivité visant tout ensemble un niveau élevé de sécurité alimentaire et humaine.

Si on doit considérer que la compétitivité et la diversité du secteur agricole et rural relèvent manifestement des politiques qui lui sont appliquées, l'attractivité est également déterminée par la capacité de ce secteur à attirer vers lui les compétences de tous ordres, particulièrement les scientifiques et chercheurs universitaires dont la contribution à l'élaboration des politiques publiques performantes

est, dans un pays qui s'efforce également de construire un système de décision ouvert, éminemment positive pour mieux asseoir la compétitivité et élargir les horizons de cette agriculture.

Ce pari semble également être de la partie et c'est le constat que l'on peut faire présentement à travers ce Numéro Spécial consacré à l'Agriculture, à l'Alimentation et au Développement.

Tout d'abord, il n'échappe à personne que les deux éditeurs scientifiques de ce numéro spécial, le Professeur Slimane Bédrani, et le Docteur Foued Cheriet, appartiennent aux générations extrêmes postindépendances des chercheurs algériens. Cela témoigne bien de l'attractivité fascinante et renouvelée qu'exerce la recherche agronomique sur les chercheurs algériens, de la transmission réussie de la connaissance entre ces générations et de la volonté de ces premiers à fusionner leurs efforts en faveur d'un état agricole et rural algérien meilleur. L'on est nécessairement réconforté de savoir avoir contribué à servir, sans le chercher, de trait d'union entre ces deux générations de chercheurs.

Le Professeur Omar Bessaoud, du CIHEAM-IAM de Montpellier, est parmi les premiers à avoir rempli avec satisfaction cette mission historique de transmission de la connaissance. Aujourd'hui encore, toujours avec la même vigueur et clairvoyance, il nous livre une réflexion sur «la longue marche vers la privatisation» de «la question foncière au Maghreb» et met en garde contre les effets négatifs qu'elle exerce sur les groupes sociaux fragiles - la petite paysannerie - et leurs territoires.

La question lancinante de l'attractivité des territoires est attaquée de front par le Professeur Yassine Ferfera, Directeur du CREAD, et par un de ses doctorants, Nacer Taleb, enseignant-chercheur à l'université de Bejaia. Au-delà de la pertinente réflexion sur l'attractivité ou la répulsion des territoires ruraux qui, dans le cas de la wilaya de Bejaia, attirent pour certains d'entre eux les entreprises industrielles, l'écrit des deux auteurs est également un vif témoignage de l'attrait qu'exerce la question rurale sur le monde de la recherche et de la nécessité de transférer les connaissances entre les générations différentes. Là aussi, on ne peut être que satisfait de savoir que le monde de la recherche agronomique s'enrichit de nouvelles compétences.

Le docteur Foued Cheriet, Maître de Conférences à SupAgro Montpellier, et Lamara Hadjou, doctorant au sein de la même école, innovent en leur qualité d'auteurs par l'objet de leur réflexion. Ils s'interrogent en effet sur les obstacles institutionnels qui bloquent encore les exportations de produits agricoles algériens, particulièrement les produits de terroir dont ceux des filières viticole et phoenicicole.

La valorisation des produits agricoles algériens au moyen des «signes distinctifs de qualité» ou au moyen «d'indications géographiques» ou encore au moyen de «labels» est un souci qui n'est pas spécifique au seul monde académique. Il fait l'objet depuis peu d'un important axe de réflexion autour duquel les pouvoirs publics algériens semblent vouloir ériger une économie agricole diversifiée, celle valorisant certes les produits mais aussi celle donnant plus de dynamisme et de vitalité aux territoires ruraux, en visant particulièrement les plus vulnérables⁶.

La question de la valorisation et de la compétitivité des produits agricoles algériens est également abordée à travers ce numéro spécial par le Professeur Slimane Bédrani, enseignant à l'ENSA et chercheur associé au CREAD et Amel Bouzid, également une chercheuse du CREAD. Ces deux auteurs montrent, en prenant le cas particulier de la filière tomate industrielle et asseyant leur analyse sur la monographie de ladite filière et sur les données d'une enquête de terrain auprès d'un échantillon de producteurs et de transformateurs de tomate, la capacité de résistance de cette filière. Ayant perdu dans le cadre du programme d'ajustement structurel appliqué précocement au secteur agricole algérien, les avantages de la politique protectionniste, la filière «tomates industrielles» continue de générer, quoique à un rythme moindre, «des gains - plus ou moins significatifs mais toujours positifs - pour l'ensemble des acteurs».

⁶ En effet un important séminaire organisé par l'INRAA les 10 et 11 décembre 2012 à Mostaganem sous l'égide du ministère de l'agriculture et du développement rural avec la collaboration de l'Union européenne était entièrement dédié à la Valorisation des Produits Agricoles Algériens et a vu la présentation d'un nombre considérable de communications traitant à la fois des efforts institutionnels et pratiques en cours en Algérie pour la finalisation de la réglementation relative aux labels, AOG et autres indications géographiques, et les expériences de valorisation des produits agricoles de terroirs en Europe.

Le même souci de performance, cette fois-ci de la filière «pomme de terre», retient l'attention du Professeur Foued Chehat, Enseignant à l'ENSA et Directeur Général de l'INRAA, et de Mouloud Tria, Attaché de recherche au sein de l'INRAA. En partant d'une enquête de terrain visant un échantillon d'exploitations agricoles se spécialisant dans la production de pomme de terre, ces deux auteurs mettent en place une typologie des producteurs de cette spéculation et évaluent l'impact qu'exercent quelques variables (taille, itinéraires techniques, variété de la semence...) sur la productivité et la performance économique des exploitations.

La question de la compétitivité des entreprises agroalimentaires algérienne est également abordée par Mohamed Akli Achabou, Enseignant - Chercheur à l'IPAG Paris. Il s'intéresse au cas de la transformation du sucre par l'entreprise CEVITAL, «une entreprise émergente» et pose le problème de savoir si cette entreprise qui bénéficie en Algérie de la réputation d'entreprise performante est «suffisamment compétitive». L'analyse qu'il développe le mène à conclure que la compétitivité de CEVITAL s'explique en grande partie par «les mesures de protection dont elle bénéficie». Cependant lorsqu'on sait que l'entreprise CEVITAL évolue au sein d'une filière dite stratégique et qu'elle contribue donc à l'obtention de la sécurité alimentaire du pays, une conclusion contraire à celle à laquelle aboutit M. Achabou aurait été inquiétante !

Enfin, est abordée dans ce numéro spécial la question de la durabilité des ressources naturelles utilisées dans le secteur agricole que Samir Belaidi, titulaire du diplôme de magister de l'ENSA, aborde sous l'angle du «comportement des exploitants en matière d'adoption des technologies nouvelles d'irrigation». Il identifie, grâce à une enquête de terrain auprès d'un échantillon aléatoire d'exploitants de la Mitidja orientale, deux séries de facteurs sensés agir sur le choix en faveur de l'irrigation localisée. Parmi les facteurs favorables à l'adoption de techniques économes en eau, cet auteur retient, entre autres, le coût de l'investissement, le type de culture pratiquée, le niveau d'instruction, etc. Ce sont ici des éléments qui montrent bien que l'acte de produire dans l'agriculture algérienne repose de plus en plus sur un calcul économique rationnel.

Au terme de cette présentation, force est de retenir trois points essentiels.

Le premier est en relation avec les efforts organisationnels et institutionnels déployés par les pouvoirs publics en faveur de l'émergence d'une agriculture performante et d'un monde rural ayant plus de cohérence. L'organisation de l'activité au sein des filières agricoles, les subventions aux exploitations agricoles, la mise en place des pôles agricoles intégrés, l'organisation de la profession agricole, l'apparition puis la généralisation des projets de proximité de développement rural intégré sont autant d'éléments qui témoignent de la volonté de rompre avec la situation de crise dans laquelle a été confiné ce secteur agricole durant des décennies complètes.

Le deuxième point a trait à la conjugaison des efforts d'analyse et de proposition émanant du monde de la recherche. Bien que le système de la recherche agronomique soit encore insuffisamment développé, plusieurs indices montrent que celui-ci s'élargit et s'enrichit chaque jour de nouvelles compétences. Le secteur agricole bénéficie donc d'un regain d'intérêt double et cela ne peut être dissocié des perspectives qui s'ouvrent devant lui.

Ceci nous mène donc au troisième et dernier point. Comme il ressort en effet de ce numéro spécial, les efforts de l'Etat en faveur du secteur agricole sont à présent mieux perceptibles par le monde de la recherche et suscitent un intérêt toujours croissant et unifiant autour de lui anciennes et jeunes générations de chercheurs.

Références bibliographiques

BOURENANE M. N., 1982. Evolution récente de l'agriculture algérienne : 1962 - 1982, in *Les Temps Modernes*, numéros 432 - 433, Juillet-Août 1982.